

SEANCE DU 30 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trente du mois de juillet à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de Vézères se sont réunis dans la salle de la mairie en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10 et L.2121-11 du code général des collectivités territoriales.

Étaient présents : DURAND Jacky, Maire ; FRADIN Guy, 1^{er} adjoint ; LEBIHEN Gwenaël, 2^{ème} adjoint ; COUTABLE Bruno ; BAILLARGEAU Muriel ; BANCHEREAU Sylviane ; CHAUVET Etienne ;

Étaient absents : GUITEL Régis (excusé) ; AUDREN Bernard ; PERDRIault Lucie (Pouvoir donné à DURAND Jacky) ; FRADIN Antoine (Pouvoir donné à FRADIN Guy).

Date de la convocation : lundi 22 juillet 2024

Monsieur DURAND Jacky, après avoir constaté le quorum, ouvre la séance du Conseil Municipal.

Le conseil municipal désigne à l'unanimité comme secrétaire de séance : FRADIN Guy.

OBJET : Etude devis gazinière salle des fêtes

Monsieur le Maire présente deux devis pour un fourneau électrique 4 plaques avec four électrique pour la salle des fêtes afin que toutes les normes soient respectées.

Après examen des devis, le conseil municipal accepte le devis SDJ Froid n°12304923/24009841 sans l'option four à convection pour un montant de 2571.26 € TTC.

OBJET : Devis préau Cercle Vézérois

Un nouveau devis pour la rénovation du préau de la société a été sollicité étant donné que le devis n°DE00000218 des travaux validé en 2022 n'a jamais pu être honoré par l'artisan celui-ci a donc été annulé.

Le conseil municipal valide le devis de R.M. SERVICES DE TOITURE n°I-24-06-9 d'un montant de 2801.00€ TTC.

OBJET : Devis assainissement Rue de la Croule

L'assainissement devant être mis aux normes Rue de la Croule, le conseil municipal accepte le devis de B.T.P.P. n°240000032 pour un montant total de 77 924.22€ TTC.